

ARRETE N° 35 /MTACMM/ANAC
portant création et attributions du Centre
d'Assistance Météorologique aux Activités
Maritimes. *HP*

LE MINISTRE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE

Vu l'Acte Fondamental du 24 Octobre 1997;

Vu le Décret n° 72/146 du 02 mai 1972 portant Statuts du Secrétariat
Général à l'Aviation Civile (SGAC) devenu ANAC;

Vu le décret n° 78/288 du 14 avril 1979 portant création et attributions de
l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC);

Vu le Décret n° 91 - 1004 du 28 décembre 1991 portant attributions et
organisation du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile;

Vu le Décret n° 002-97 du 2 Novembre 1997 portant nomination des
Membres du Gouvernement;

Vu le Décret n° 97-13 du 12 Décembre 1997 portant organisation des
intérimis des membres du Gouvernement;

Vu la Convention relative à l'Organisation Météorologique Mondiale;

ARRETE:

Article 1^{er} :

Il est créé, conformément aux normes et procédures recommandées de l'O.M.M. un
Centre d'assistance météorologique aux activités maritimes, en sigle C.A.M.A.M.

Article 2 :

Le Centre est chargé de fournir aux usagers en mer, à la navigation maritime, à la
pêche, aux activités maritimes et connexes, à titre onéreux, les informations
météorologiques, cartes, avis et prévisions nécessaires à la sécurité et à l'efficacité des
opérations en utilisant les moyens de diffusion appropriés.

Article 3 :

Le Centre répond aux besoins de renseignements sur l'état du milieu et phénomènes marins établis par les pratiques nationales et Conventions Internationales.

Placé sous la responsabilité d'un Ingénieur Météorologiste nommé par arrêté du Ministre, le Centre a rang de Service.

Article 4 :

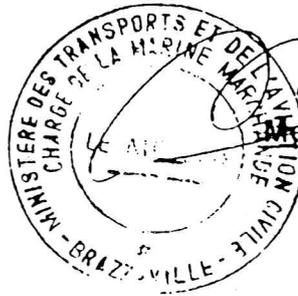
Le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature.

Brazzaville, le **13 MARS 1998**

Le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile
et de la Marine Marchande

Ampliations :

- ANAC..... 5
- Port de Pointe Noire..... 2
- DIGEMAR..... 2
- GAIP 2
- Chrono 5



Martin MBERI
M Martin MBERI